SODICC

RAPPORT ANNUEL
AU 31 MARS 1985

Québec

85-6607/

SODICC

RAPPORT ANNUEL AU 31 MARS 1985

Table des matières

Lettre au ministre	3
Message du président	4
Rapport des opérations	8
Rapport financier	10
Statistiques	19

Société de développement des industries de la culture et des communications

Le 10 juin 1985

Monsieur Clément Richard
Ministre
Ministère des Affaires culturelles
225, Grande Allée Est
QUÉBEC (Québec)
G1R 5G5

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous soumettre le rapport d'activités de la SODICC pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1985. Ce rapport annuel est produit selon les dispositions de la loi de notre Société.

La Société de développement des industries de la culture et des communications, vous le verrez à la lecture de ce rapport, s'engage résolument dans des initiatives de développement et consolide de façon significative sa situation financière.

Veuillez agréer, monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Le président-directeur général

Pierre-A. Deschênes

Pierre-A. Deschênes

Mutation et redressement

Si on voulait qualifier l'année 1984 de la SODICC, on pourrait dire qu'elle fut celle de la mutation. En effet, ce rapport annuel nous démontre que la Société a bien pris le virage pour devenir véritablement une société de développement. Les objectifs que nous nous étions fixés ont été largement atteints. De plus, notre situation financière s'est améliorée de façon notable. Ce redressement est réjouissant par son ampleur bien sûr, mais surtout par le fait qu'il fut possible grâce à notre clientèle et non à ses dépens.

Mission de développement

Au-delà de la performance financière qui nous indique que nous sommes sur la voie de gagner notre pari, c'est la réalisation de la mission même de la Société qu'il faut d'abord évaluer. Le rapport des opérations indiquera au lecteur que la SODICC est bien en selle pour réaliser les priorités qu'elle s'est fixées.

Il faut se réjouir particulièrement des actions qui ont visé le regroupement d'entreprises dans le but d'une meilleure structuration d'un secteur industriel. J'en veux pour exemples le consortium d'exportation en câblodistribution, la formation d'une société de commercialisation des métiers d'art, ou encore la fusion de deux entreprises de télévision payante. D'autres projets de regroupement sont sans doute d'intérêt à court terme dans les domaines de la production audiovisuelle, le disque et l'exportation de spectacles, etc. La SODICC encouragera et appuiera ce type de projets dans la mesure où ils constitueront un "plus" pour le développement culturel du Québec.

D'autre part, la Société n'hésite pas à prendre l'initiative de certaines opérations, ne se contentant plus d'être en attente des demandes du milieu. Au cours de la prochaine année, nous accentuerons encore ce rôle d'initiateur qui a déjà porté des fruits prometteurs.

En meilleure santé

Les résultats de l'exercice présentent un redressement financier significatif; la Société en un an est passé d'une perte nette de 1 268 100 $ à un bénéfice net de

246 405 $. Cette amélioration s'explique par une analyse industrielle plus fouillée et par une politique financière plus cohérente. La santé financière de la SODICC est tributaire de celle de ses partenaires. En cela, la Société constitue, en quelque sorte, un baromètre d'une industrie qui sort de la crise, assainie et prête pour la relance.

Une analyse de nos interventions pour l'année nous fournit des indices encourageants. En effet, les interventions de type "sauvetage" ont connu un plafonnement (augmentation de moins de 1%) tandis que les "dossiers de développement" ont progressé de 60%. Voilà un indice qui montre que l'industrie est globalement en meilleure position qu'elle ne l'était l'année dernière.

Cette année, l'actif de la Société a également fait un bon de 45% pour se situer à 16 743 336 $ et la SODICC verra à se doter de ressources financières à la mesure du mandat qui lui a été confié.

Quoique nous nous réjouissions des résultats de cette année, nous sommes conscients que le déficit accumulé demeure important et qu'il faudra maintenir nos efforts afin de le résorber complètement. Dans cette optique, nous souhaitons accroître sensiblement notre clientèle et faire affaires avec des entreprises qui feront preuve de dynamisme et de créativité.

L'environnement

L'année 1984 fut marquée d'événements significatifs pour les industries de la culture et des communications. Mentionnons l'arrivée de nouveaux partenaires, comme l'AQVIR (Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche). Il y eut aussi l'élargissement du programme

d'équipements culturels du ministère des Affaires culturelles aux sociétés à but lucratif et la mise sur pied par la Société générale du cinéma du Québec (SGCQ) et par Téléfilm Canada d'incitatifs pour la relance de l'industrie audiovisuelle. Les célébrations Québec 1534-1984 ont également eu un fort impact sur l'industrie du spectacle.

La SODICC a également mené des actions institutionnelles visant tantôt une meilleure complémentarité avec l'activité de d'autres agents de développement tant locaux qu'étrangers, tantôt une connaissance accrue de l'économie des industries. Ainsi la SODICC a signé un protocole d'entente avec la Société générale du cinéma du Québec (SGCQ) et, conjointement avec cet organisme, une entente a été conclue avec l'IFCIC (Institut de financement du cinéma et des industries culturelles) de France. Nous avons, par ailleurs, poursuivi nos discussions avec la Belgique en vue d'échanges plus étroits. La SODICC, en collaboration avec le Bureau de la statistique du Québec, le ministère des Communications et celui des Affaires culturelles, a participé à divers travaux de recherche d'ordre statistique.

Enfin rappelons qu'encore cette année notre plan de développement, intitulé "Actions 85", constitue une invitation à nos partenaires privés ou publics d'accélérer le processus de croissance et de consolidation des entreprises de la culture et des communications. Notre approche "d'affaires" qui vise d'abord à supporter des entreprises à but lucratif et qui encourage le profit est mieux comprise par l'ensemble des intervenants du milieu culturel.

Fierté partagée

Si les défis qui se présentent à la Société sont de taille et que nous pouvons ressentir une certaine fierté des pas franchis, c'est avec plusieurs que nous devons la partager. Il me faut souligner la qualité du travail de nos administrateurs. Permettez-moi de souligner particulièrement l'arrivée de messieurs Robert Vinet, Gilles Nolet et Jean Chouinard. Je profite également de la publication de ce rapport annuel pour remercier de leur excellent travail les administrateurs qui nous ont quittés, messieurs Jules Bellegarde et André Chagnon.

Je souligne, par ailleurs, le support de monsieur Clément Richard, ministre responsable de la Société, et l'appui de monsieur Jean-François Bertrand, ministre des Communications. Grâce à leur aide et à celui de leur ministère respectif, la tâche de la Société s'en est trouvée grandement facilitée.

Plus près de moi, il y a l'équipe que je dirige dont l'expertise et la compétence sont à la mesure des défis qui nous sont confiés.

Je voudrais enfin remercier les membres de la Commission permanente de la culture de leur accueil à l'Assemblée nationale, Commission devant laquelle la SODICC a comparu en octobre 1984. De cette rencontre, je garde un sentiment de compréhension mutuelle et d'appui à nos objectifs. Ces audiences ont constitué une excellente tribune pour une discussion constructive sur le rôle d'une institution de développement comme la nôtre dans le développement des industries de la culture et des communications.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

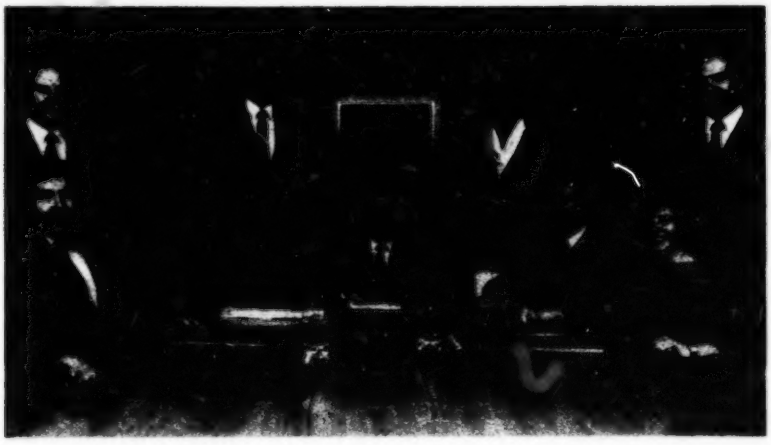

J. Gilles Nolet
Vice-président
La compagnie Matco Mart Inc.

Jean Chouinard
Directeur, Service de l'audiovisuel
Université de Sherbrooke

Rita Bédard
Vice-présidente,
Secteur Affaires juridiques
Confédération des caisses populaires et d'économie du Québec

Guy Bouthillier
Vice-président
SODICC

Robert Vinet
Associé
Rochon Vinet & associés

Nicole M. Boisvert
Présidente-directrice générale
Société générale du Cinéma du Québec

Colette Chabot
Présidente-directrice générale
CIME-FM

Pierre-A. Deschênes
Président-directeur général
SODICC

André Juneau
Président-directeur général
BIRO Inc.

DIRECTION

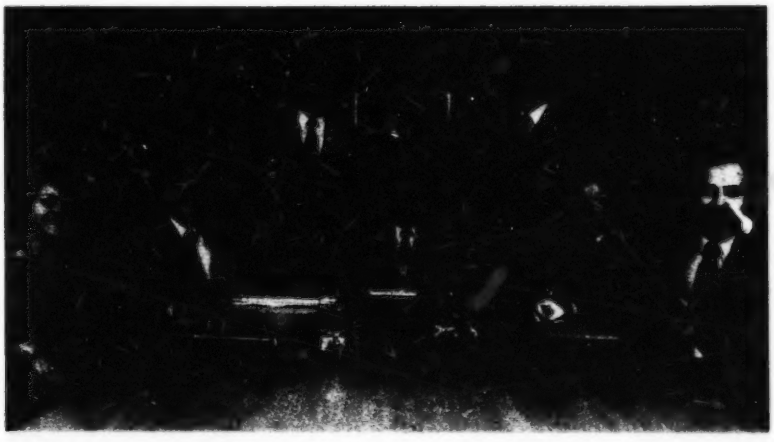

Serge Gravel
Industries des communications

Germain Breton
Industries culturelles

Michel Fortier
Secrétaire et conseiller juridique

Pierre-A. Deschênes
Président-directeur général

Guy Bouthillier
Vice-président

Michèle Parent
Directrice de l'administration

Michel d'Astous
Directeur de la planification et des communications

Nos principales interventions

L'an dernier, nous avions annoncé un virage important dans les actions de la Société. Afin d'accentuer notre rôle de "développeur", nous avons identifié cinq priorités précises d'action. Qu'en est-il un an plus tard?

Globalement ces orientations ont trouvé fidèlement échos au niveau des opérations de la Société. Les initiatives dans les secteurs identifiées comme prioritaires ont amené une mutation sensible de nos dossiers. Des actions concrètes ont été menées pour chacune d'elles. Faisons-en un bref tour d'horizon.

Des priorités bien en marche

Dans le domaine de l'exportation de spectacles, nous avons mené à bien plusieurs projets spécifiques visant à faciliter l'exportation de talents, notamment en France et dans les pays francophones. L'expertise acquise par la SODICC dans ces dossiers nous permettra d'en faire bénéficier l'ensemble du secteur du spectacle en évaluant la faisabilité de structures permanentes d'exportation.

Les événements artistiques majeurs (festivals, colloques, salons) constituaient la seconde priorité qui a fait l'objet, en 1984, d'autorisations substantielles (1 250 000 $). Rappelons que ces événements génèrent des retombées importantes: mise en contact de producteurs québécois et étrangers, achalandage accru pour les produits québécois, tremplin pour la relève, rayonnement international, etc.

L'année 1984 a également été marquée par la création du Télégroupe Cablon, un consortium d'exportation de biens et de services en câblodistribution. Le Québec a acquis, dans ce domaine, un savoir-faire qui le met en excellente position pour pouvoir exporter cette expertise en Grande-Bretagne et en Allemagne notamment.

En ce qui concerne la télévision payante, la SODICC a continué de participer à la consolidation de *Premier Choix: TVEC*. Rappelons que la Société a comme objectif, dans ce dossier, la mise en valeur de la production audiovisuelle en stimulant les réseaux de diffusion.

La dernière priorité concernait le développement du logiciel. Il faut reconnaître que nos autorisations, dans ce secteur, (731 000$), sont bien en deçà de nos pronostics (2 000 000 $). Cela s'explique, en partie, par le développement plus lent que prévu du didacticiel causé par des retards dans l'informatisation de la pédagogie. Dans les autres champs du logiciel, nous avons pu soutenir, entre autres, des éditeurs de progiciels, des systèmes de gestion ou de contrôle, etc. Ces quelques exemples montrent bien que la SODICC ne limite pas ses interventions au seul champ du logiciel "grand public". Nous avons diversifié notre portefeuille en sondant de nouveaux marchés comme ceux des logiciels industriels ou professionnels et des systèmes-auteurs. En 1985-86, nous accentuerons nos efforts pour stimuler, par un financement privilégié, l'édition et la distribution de logiciels en mettant l'emphase sur la commercialisation et la mise en marché.

Bilan positif

L'exercice 1984-85 a connu une légère augmentation du nombre d'interventions, celles-ci passant

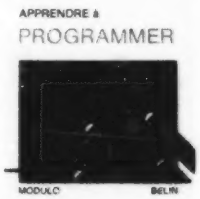

kébec-disque

de 62 à 68. Le volume des autorisations s'est, quant à lui, globalement maintenu. Mais c'est surtout la nature des interventions qui s'est considérablement modifiée. En effet, si l'on regarde les statistiques présentées à la fin de ce rapport, on constate que les autorisations à la catégorie de capital de risque (investissements au capital et prêts participants) ont plus que doublé, totalisant cette année 13 interventions pour 1 599 021 $. Ceci montre bien l'évolution de notre Société qui joue de plus en plus son rôle de "développeur" et non de simple banquier.

Dans le domaine des industries culturelles qui compte 53 interventions, ce sont lès arts d'interprétation qui ont eu la plus large part, tant du point de vue du nombre d'interventions (28) que des montants autorisés (2 834 751 $). Rappelons que ce secteur comprend les spectacles, le théâtre, la danse, la musique et les événements artistiques majeurs. Globalement, la Société a aidé à supporter le fonds de roulement nécessaire à la production de spectacles de variétés, de musique, de chansons, de cirque et de danse.

Cette année, dans le secteur du livre, les demandes nous sont parvenues des maisons d'édition. Par ailleurs, l'implication de la Société dans l'informatisation des librairies est retardée à cause des délais dans la conception du progiciel de gestion. Cette opération devrait se conclure au cours des prochains mois.

Signalons enfin, dans le domaine des métiers d'art, la formation de *Somart*, société de promotion et de commercialisation contrôlée par diverses corporations d'artisans.

Le secteur de l'audiovisuel, quant à lui, a bénéficié de 11 autorisations totalisant 1 813 600 $. Cette somme se partage entre des maisons de production et des entreprises de distribution à l'étranger de produits audiovisuels québécois.

Dans le champ des communications, outre la diminution notée dans les services informatiques et la formation d'un consortium en câblodistribution, ce qui ressort des statistiques c'est l'implication grandissante de la SODICC dans le domaine des médias écrits. Il s'agit, en fait de 5 interventions dans l'industrie des périodiques culturels et "grand public".

Et l'avenir

L'enseignement retiré de l'année écoulée nous a permis de redéfinir les pistes d'action pour la prochaine année. Les orientations sectorielles s'inscrivent, pour la plupart, dans la continuité des engagements de 1984. Les cibles ont été précisées et les moyens pour les atteindre ont été mis en place. Ainsi mettrons-nous encore plus d'emphase sur le logiciel, sur l'exportation et sur la production audiovisuelle, pour ne donner que ces quelques exemples. Par ailleurs, la politique financière n'est pas modifiée puisqu'elle s'avère efficiente, à la fois en maintenant l'équilibre financier de la Société et en favorisant le plus possible le développement des entreprises de la culture et des communications.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan de la Société de développement des industries de la culture et des communications au 31 mars 1985 ainsi que l'état des résultats et du déficit et l'état de l'évolution de l'encaisse de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, compte tenu des faits mentionnés à la note 4 concernant l'évaluation d'un prêt et d'une garantie bancaire, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1985 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de son encaisse pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

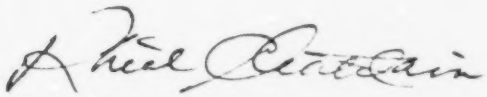

Rhéal Châtelain, F.C.A.

Québec, le 30 avril 1985

BILAN

Au 31 mars 1985

	1985	1984 (note 14)
	$	$
ACTIF		
Encaisse et dépôts à terme	**2 461 477**	1 023 389
Intérêts et autres débiteurs (notes 3 et 5)	**252 050**	256 087
Prêts (notes 4 et 5)	**12 010 367**	8 902 752
Filiale — à la valeur de consolidation (note 6)	**1 041 344**	985 632
Participations au capital-actions d'entreprises — au coût (note 7)	**801 006**	160 005
Immobilisations (note 8)	**89 068**	91 837
Autre élément d'actif	**88 024**	105 628
	16 743 336	11 525 330
PASSIF		
Emprunt bancaire	**3 000 000**	—
Fournisseurs et frais courus	**34 113**	62 512
	3 034 113	62 512
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions (note 9)		
Autorisé: 200 000 actions d'une valeur nominale de 100 $ chacune		
Émis et payé: 155 000 actions (135 000 en 1984)	**15 500 000**	13 500 000
Surplus d'apport (note 10)	**607 689**	607 689
Déficit	**(2 398 466)**	(2 644 871)
	13 709 223	11 462 818
	16 743 336	11 525 330

ENGAGEMENTS ET GARANTIES (note 13)

Pierre A. Lortie Robert Lacroix

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSULTATS ET DÉFICIT

De l'exercice terminé le 31 mars 1985

	1985	1984 (note 14)
	$	$
REVENUS		
Intérêts sur dépôts à terme et sur prêts (note 12)	**1 550 947**	1 078 884
DÉPENSES		
Frais d'administration (note 11)	**1 110 335**	1 004 402
Provision pour pertes sur prêts et intérêts échus et courus (diminution)	**(33 196)**	1 309 325
Intérêts sur emprunt bancaire (note 12)	**283 115**	—
	1 360 254	2 313 727
BÉNÉFICE (PERTE) D'OPÉRATION	**190 693**	(1 234 843)
Quote-part du bénéfice net (perte nette) dans Les Placements R.D.P. Inc.	**55 712**	(33 257)
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) DE L'EXERCICE	**246 405**	(1 268 100)
DÉFICIT AU DÉBUT	**(2 644 871)**	(1 376 771)
DÉFICIT À LA FIN	**(2 398 466)**	(2 644 871)

ÉVOLUTION DE L'ENCAISSE

De l'exercice terminé le 31 mars 1985

	1985	1984
	$	(note 14) $
PROVENANCE DE L'ENCAISSE		
Bénéfice (perte) d'opération	**190 693**	(1 234 843)
Éléments n'affectant pas l'encaisse:		
Provision pour pertes sur prêts et intérêts échus et courus (diminution)	**(33 196)**	1 309 325
Amortissement des immobilisations	**21 762**	17 729
Amortissement des frais de mise en oeuvre	**17 604**	17 606
Intérêts et autres débiteurs, variation	**29 004**	79 535
Fournisseurs et frais courus, variation	**(28 399)**	(56 119)
Encaisse générée par les opérations	**197 468**	133 233
Émission d'actions	**2 000 000**	2 500 000
Emprunt bancaire	**3 000 000**	—
Remboursement de prêts (dont 507 760 $ fut transformé en participations au capital-actions en 1985)	**5 474 221**	3 414 169
	10 671 689	6 047 402
AFFECTATION DE L'ENCAISSE		
Déboursés sur prêts consentis	**8 573 607**	6 718 488
Déboursés sur exécution de garanties	**—**	114 674
Acquisition de participations au capital-actions d'entreprises (dont 507 760 $ provient de la transformation de prêts en 1985)	**641 001**	160 000
Acquisition d'immobilisations	**18 933**	20 529
	9 233 601	7 013 691
AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE (DIMINUTION)	**1 438 088**	(966 289)
ENCAISSE AU DÉBUT	**1 023 389**	1 989 678
ENCAISSE À LA FIN	**2 461 477**	1 023 389

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 1985

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Société de développement des industries de la culture et des communications — SODICC — est une compagnie à fonds social constituée par une loi spéciale. La Société a pour objets de favoriser la création et le développement des entreprises culturelles québécoises, de contribuer à accroître la qualité, l'authenticité et la compétitivité de leurs produits ainsi que d'en assurer la diffusion, et de favoriser la création et le développement des entreprises oeuvrant dans les domaines des services de communication et du patrimoine immobilier.

Dans le but d'atteindre ses objectifs, la Société agit comme prêteur garanti et comme investisseur de risque et ce, indépendamment de la forme sous lesquelles se présentent ses interventions (prêt, prêt participant, garantie de prêt, capital-actions).

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction, dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables qui se résument comme suit:

Placements

Filiale — à la valeur de consolidation

La Société comptabilise son placement dans sa filiale à la valeur de consolidation car elle n'en possède pas le contrôle effectif des opérations.

Pour fins de comptabilisation à la valeur de consolidation, ce placement est majoré ou diminué des bénéfices non répartis ou du déficit depuis son acquisition.

Provision pour pertes sur prêts

La provision pour pertes sur prêts est établie en évaluant pour chaque compte présentant des difficultés majeures de perception la perte anticipée et, pour les autres, en appliquant un taux estimatif selon la durée du retard de paiement afin de couvrir les pertes éventuelles.

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées au coût et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants:

Mobilier de bureau	10 %
Équipement	20 %

Les dépenses encourues pour l'amélioration des aires locatives sont amorties sur la durée du bail. Quant aux oeuvres d'art, elles sont présentées au coût et ne sont pas amorties.

Autre élément d'actif

Cet élément d'actif représente les frais de mise en oeuvre et est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 10 ans.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 1985

3. INTÉRÊTS ET AUTRES DÉBITEURS

	1985	1984
	$	$
Intérêts échus et courus sur prêts	**263 182**	289 548
Provision pour pertes	**54 550**	79 517
	208 632	210 031
Autres débiteurs	**43 418**	46 056
	252 050	256 087

4. PRÊTS

	1985	1984
	$	$
Prêts	**14 610 976**	12 201 704
Provision pour pertes	**2 600 609**	3 298 952
	12 010 367	8 902 752

Ce poste du bilan comprend un prêt de 3 000 000 $ à la Société Premier Choix: TVEC Inc. De plus, la Société fournit une garantie bancaire de 1 333 000 $ en faveur de cet emprunteur.

Au 31 janvier 1985, après un premier exercice financier, le projet d'états financiers de Premier Choix: TVEC Inc. montre une perte nette de 12 827 055 $ et un avoir des actionnaires déficitaire de 3 827 055 $.

Aucune provision pour perte sur ce prêt et sur cette garantie bancaire n'a été pourvue au 31 mars 1985.

5. PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS ET INTÉRÊTS ÉCHUS ET COURUS

	1985	1984
	$	$
Solde au début	**3 378 469**	2 229 872
Radiations de l'exercice	**690 114**	160 728
	2 688 355	2 069 144
Provision de l'exercice (diminution)	**(33 196)**	1 309 325
Solde à la fin	**2 655 159**	3 378 469

6. FILIALE — À LA VALEUR DE CONSOLIDATION

a) Valeur du placement

La Société détient 937 actions ordinaires, soit 51% des actions émises du capital-actions de "Les Placements R.D.P. Inc.".

	1985	1984
		(note 14)
	$	$
Actions ordinaires — au coût	**450 000**	450 000
Transfert de propriétés immobilières à la valeur attribuée (note 10)	**607 689**	607 689
	1 057 689	1 057 689
Quote-part du déficit depuis la date d'acquisition	**16 345**	72 057
	1 041 344	985 632

b) Données financières sommaires de la filiale.

BILAN AU 31 MARS	1985	1984
		(note 14)
	$	$
Actif à court terme	**125 739**	166 420
Immobilisations au coût amorti	**2 386 034**	2 210 439
	2 511 773	2 376 859
Passif à court terme	**300 961**	256 551
Dette à long terme	**1 436 264**	1 455 000
Avoir des actionnaires		
Capital-actions	**18 370**	18 370
Surplus d'apport	**1 048 319**	1 048 319
Déficit	**(292 141)**	(401 381)
	2 511 773	2 376 859

RÉSULTATS ET DÉFICIT		
Revenus de location	**653 247**	406 703
Frais d'opération des immeubles et autres frais	**295 689**	238 383
Amortissement des immobilisations	**60 046**	56 052
Intérêts sur la dette à long terme	**187 783**	177 478
	543 518	471 913
Bénéfice (perte) avant impôts	**109 729**	(65 210)
Impôts	**19 751**	—
Bénéfice (perte) avant poste extraordinaire	**89 978**	(65 210)
Récupération d'impôts par suite de la non comptabilisation des impôts reportés débiteurs	**19 262**	—
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	**109 240**	(65 210)
Déficit au début	**(401 381)**	(336 171)
Déficit à la fin	**(292 141)**	(401 381)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 1985

7. PARTICIPATIONS AU CAPITAL-ACTIONS D'ENTREPRISES — AU COÛT

	1985	1984
	$	$
Actions ordinaires (Valeur aux livres en 1985 selon les états financiers les plus récents 39 380 $)	**141 006**	100 005
Actions privilégiées (Valeur aux livres en 1985 selon les états financiers les plus récents 60 000 $)	**660 000**	60 000
	801 006	160 005

8. IMMOBILISATIONS

	1985			1984
	Coût	**Amortissement accumulé**	**Net**	**Net**
	$	**$**	**$**	$
Mobilier	**70 667**	**25 321**	**45 346**	49 314
Équipement	**38 515**	**19 827**	**18 688**	12 677
Améliorations locatives	**39 393**	**21 498**	**17 895**	23 932
Oeuvres d'art	**7 139**	**—**	**7 139**	5 914
	155 714	**66 646**	**89 068**	91 837

9. CAPITAL- ACTIONS

Les actions de la Société font partie du domaine public et sont attribuées au ministre des Finances. En vertu de la loi constitutive de la Société, le ministre des Finances est autorisé à payer à la Société, selon les conditions déterminées par le Gouvernement, sur le Fonds consolidé du revenu, le solde des actions non émises. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1985, 20 000 actions ont été émises et payées en argent pour une somme de 2 000 000 $.

10. SURPLUS D'APPORT

Le surplus d'apport est constitué de propriétés immobilières provenant de l'actionnaire de la Société, le Gouvernement du Québec, d'une valeur attribuée de 607 689 $.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 1985

11. FRAIS D'ADMINISTRATION

	1985	1984
	$	$
Traitements et avantages sociaux	**783 245**	671 572
Honoraires des administrateurs	**20 456**	17 750
Honoraires professionnels	**25 831**	78 119
Voyage, représentation et congrès	**37 244**	35 129
Loyer	**92 302**	92 300
Taxes et assurances	**10 465**	9 124
Entretien et réparation	**9 240**	6 526
Papeterie et frais de bureau	**38 757**	27 845
Publicité et promotion	**29 992**	16 935
Frais de communication	**17 341**	10 156
Amortissement des immobilisations	**21 762**	17 729
Amortissement de frais de mise en oeuvre	**17 604**	17 606
Autres frais	**6 096**	3 611
	1 110 335	1 004 402

12. INTÉRÊTS SUR EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire a été contracté pour effectuer un prêt dont le taux d'intérêts est identique à celui de cet emprunt.

La contrepartie de la dépense d'intérêts sur emprunt bancaire apparaît dans les revenus — Intérêts sur dépôts à terme et sur prêts.

13. ENGAGEMENTS ET GARANTIES

Le solde des engagements pour prêts et participations non encore déboursés au 31 mars 1985 s'élève à 2,8 millions $.

À cette même date, la responsabilité de la Société concernant les garanties bancaires s'élève à 1 766 000 $.

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 1984 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 1985.

De plus, la quote-part de la Société dans la perte de 1984 de Les Placements R.D.P. Inc. de même que son déficit ont été redressés pour tenir compte de frais supplémentaires affectant 1984 et les années antérieures.

Ce redressement a eu pour effet d'augmenter la perte nette de la Société en 1984 d'un montant de 7 537 $ et le déficit de 11 357 $.

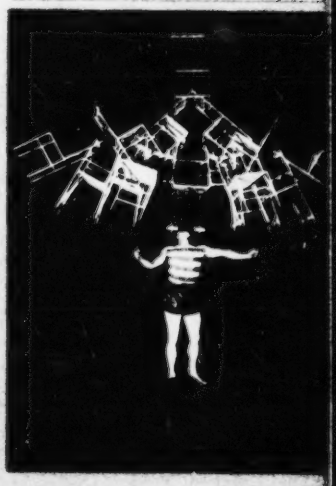

FONDS REÇUS DU MINISTRE DES FINANCES

Au 31 mars 1985

Le capital autorisé est de 20 000 000 $ divisé en 200 000 actions d'une valeur nominale de 100,00 $ chacune.

Le capital versé à la Société par le ministre des Finances s'élève à 15 500 000 $ au 31 mars 1985.

Voici le détail des versements reçus par exercice financier:

Exercice 1979–80:	
1 août 1979	100 000 $
27 novembre 1979	1 400 000 $
	1 500 000 $
Exercice 1980–81:	
23 avril 1980	3 300 000 $
18 février 1981	400 000 $
	3 700 000 $
Exercice 1981–82:	
29 mai 1981	1 000 000 $
18 août 1981	1 300 000 $
24 novembre 1981	1 000 000 $
	3 300 000 $
Exercice 1982–83:	
8 mars 1983	2 500 000 $
	2 500 000 $
Exercice 1983–84:	
15 juillet 1983	500 000 $
29 juillet 1983	500 000 $
25 novembre 1983	1 000 000 $
14 mars 1984	500 000 $
	2 500 000 $
Exercice 1984–85:	
25 mai 1984	**500 000 $**
19 juin 1984	**500 000 $**
4 septembre 1984	**500 000 $**
15 octobre 1984	**500 000 $**
	2 000 000 $
Total du capital-actions versé au 31 mars 1985	**15 500 000 $**

SOMMAIRE DES AUTORISATIONS

Au 31 mars 1985

	1979-80 (11 mois)		1980-81		1981-82		1982-83		1983-84		**1984-85**		TOTAL	
	Nombre	$	Nombre	$	Nombre	$	Nombre	$	Nombre	$	**Nombre**	**$**	Nombre	$
Capital-actions			1	2	1	1	3	510 002	1	100 000	**6**	**699 021**	12	1 309 026
Prêts participants									5	550 000	**7**	**860 000**	12	1 410 000
Prêts	12	1 778 610	25	3 075 000	47	4 472 154	57	7 563 301	53	9 499 907	**48**	**5 371 350**	242	31 760 322
Garanties de prêts	9	455 500	4	290 000	8	635 000	4	110 000	3	145 000	**7**	**1 935 500**	35	3 571 000
Total	**21**	**2 234 110**	**30**	**3 365 002**	**56**	**5 107 155**	**64**	**8 183 303**	**62**	**10 294 907**	**68**	**8 865 871**	301	38 050 348

AUTORISATIONS PAR SECTEUR

Au 31 mars 1985

	1979-80 (11 mois)		1980-81		1981-82		1982-83		1983-84		1984-85		TOTAL	
	Nombre	$	Nombre	$	Nombre	$	Nombre	$	Nombre	$	Nombre	$	Nombre	$
Industries culturelles														
Livre	8	670 000	5	997 002	9	681 000	15	3 182 617	9	634 000	6	483 000	52	6 617 619
Disque	3	600 000	3	270 000	5	1 555 000	5	765 000	5	875 000	4	1 120 000	25	5 185 000
Audiovisuel	2	453 610	2	400 000	6	426 750	10	916 000	11	1 266 000	11	1 813 000	42	5 275 960
Arts d'interprétation	3	238 500	11	1 255 000	20	1 729 101	22	2 199 686	24	3 007 926	28	2 834 751	108	11 264 964
Métiers d'art	4	147 000	7	283 000	16	715 304	7	342 000	2	226 981	4	249 000	40	1 963 285
Arts visuels	—	0	—	0	—	0	—	0	—	0	—	0	—	0
Total (1)	20	2 109 110	28	3 205 002	56	5 107 155	59	7 405 303	51	6 009 907	53	6 470 351	267	30 306 828
Patrimoine (2)							1	450 000	—	0	1	76 500	2	526 500
Industries des communications														
Radio							—	0	—	0	—	0	—	0
Télévision							—	0	1	3 000 000	1	1 333 000	2	4 333 000
Câblodistribution							—	0	—	0	2	20 020	2	20 020
Services informatiques							1	250 000	10	1 285 000	6	731 000	17	2 266 000
Télécommunications							—	0	—	0		—	—	0
Mass médias écrits	1	125 000	2	160 000	—	0	3	78 000	—	0	5	238 000	11	598 000
Total (3)	1	125 000	2	160 000	—	0	4	328 000	11	4 285 000	14	2 319 020	32	7 217 020
Grand total (1+2+3)	21	2 234 110	30	3 365 002	56	5 107 155	64	8 183 303	62	10 294 907	68	8 865 871	301	38 050 348

ANALYSE DES PRÊTS

Au 31 mars 1985

	Autorisations		Déboursés		Encaissements (partiellement remboursés)		Encaissements (totalement remboursés)		Compte radiés		Prêts en défaut		Solde des prêts actifs	
	Nombre	$	Nombre	$	Nombre	$	Nombre	$	Nombre	$	Nombre	$	Nombre	$
Livre	32	5 709 615	30	5 526 347	14	790 108	14	1 853 723	2	95 239	3	254 466	14	2 520 657
Disque	21	3 935 000	17	3 038 215	2	703 716	10	1 283 734			5	252 911	5	797 853
Audiovisuel	42	5 275 960	36	4 604 872	11	468 479	16	1 602 121	1	1 011	5	526 400	18	1 942 191
Arts d'interpré.	101	10 966 462	89	8 937 494	15	478 412	62	4 628 594	6	434 198	12	1 477 995	21	1 643 495
Métiers d'art	29	1 582 285	24	1 391 009	5	178 763	14	525 803	6	272 135	4	150 846	6	223 253
Arts visuels														
Radio														
Télévision	1	3 000 000	1	3 000 000									1	3 000 000
Câblodistri.	1	20 000												
Services infor.	16	2 118 000	13	1 361 837	7	182 038					1	250 000	12	928 419
Télécom.														
Médias écrits	10	563 000	10	759 501	4	34 516	4	301 501			1	25 000	6	398 092
Patrimoine														
Total	**254**	**33 170 322**	**220**	**28 619 275**	**58**	**2 836 032**	**120**	**10 195 476**	**15**	**802 583**	**31**	**2 937 618**	**83**	**11 453 960**

Note: Le solde de prêts au Bilan se détaille comme suit:

Solde des prêts	11 453 960 $
Comptes à recevoir	394 040
Récupération à recevoir	1 128 454
Biens destinés à être vendus	1 634 522
Provision pour pertes	(2 600 609)
	12 010 367 $

ANALYSES DES GARANTIES DE PRÊTS

Au 31 mars 1985

	Autorisations		Annulations		Garanties de prêts émises		Terminées		Portions terminées des garanties de prêts en vigueur		Garanties de prêts en défaut		Solde de garanties de prêts activés	
	Nombre	$	Nombre	$	Nombre	$	Nombre	$	Nombre	$	Nombre	$	Nombre	$
Livre	16	848 000	6	240 000	10	608 000	5	350 000	2	50 000	1	25 000	4	183 000
Disque	3	650 000			3	650 000	2	400 000					1	250.000
Audiovisuel														
Arts d'interpré.	2	123 500	1	103 500	1	20 000	1	20 000						
Métiers d'art	10	357 000	5	137 000	4	195 000	2	55 000			2	140 000		
Arts visuels														
Radio														
Télévision	1	1 333 000			1	1 333 000							1	1 333 000
Câblodistri														
Services infor.	1	148 000												
Télécom.														
Médias écrits	1	35 000			1	35 000	1	35 000						
Patrimoine	1	76 500												
Total	**32**	**3 571 000**	**12**	**480 500**	**20**	**2 841 000**	**11**	**860 000**	**2**	**50 000**	**3**	**165 000**	**6**	**1 766 000**

Dépôt légal 2e trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec

Juin 1985

Société de développement des industries de la culture et des communications

801, rue Sherbrooke Est
4e étage
MONTRÉAL (Québec)
H2L 1K7
(514) 873-7768

Bureau de Québec
(418) 643-2581